OUVRIR L'ÉCOLE SUR L'EUROPE ET LE MONDE

L'ESSENTIEL

- L'apprentissage des langues vivantes et l'ouverture européenne et internationale des élèves constituent des dimensions importantes de la politique éducative.
- La qualité de l'École française est reconnue dans le monde entier, comme en témoigne le succès des lycées français à l'étranger.
- Pour continuer à rayonner, notre École doit être capable, à son tour, de s'ouvrir davantage. C'est aussi un moyen de préparer nos élèves à relever les défis d'un monde en pleine évolution.
- Les échanges de professeurs et d'élèves avec les autres pays, la consolidation de l'apprentissage des langues et cultures européennes contribuent à cette ouverture.
- La comparaison entre les différents systèmes éducatifs est une formidable opportunité pour enrichir nos pratiques et rendre notre École plus performante au service de chaque élève.

Ouvrir l'enseignement sur l'Europe et sur le monde

Maîtriser les langues étrangères

La maîtrise des langues vivantes permet à tous les élèves de se saisir des opportunités qu'offre l'ouverture européenne et internationale.

À l'école primaire

Les élèves bénéficient de l'apprentissage d'une première langue et peuvent expérimenter des classes d'immersion en langue étrangère.

Au collège

Les inflexions apportées à la réforme du collège renforcent l'apprentissage des langues vivantes dès la rentrée 2017 :

- les classes bilangues sont rétablies pour permettre l'étude de deux langues vivantes dès la classe de 6°. Ce rétablissement conforte l'apprentissage de l'allemand;
- de la 6° à la 3°, les disciplines non linguistiques peuvent être enseignées en langues vivantes étrangères ou régionales (la moitié des horaires de la discipline choisie);
- en 5^e, tous les élèves commencent une deuxième langue vivante ;
- à partir de la 5°, les élèves peuvent bénéficier du nouvel enseignement de langue et culture européennes.

Renforcer l'attractivité de notre École

Notre École accueille des élèves internationaux :

- dans le cadre des sections internationales où environ 20 % du temps d'enseignement est délivré dans une langue étrangère grâce à vingt partenariats bilatéraux;
- au sein des écoles européennes.

Pour renforcer l'attractivité de notre pays, mais aussi permettre aux élèves de s'ouvrir davantage sur le monde, l'offre d'enseignement international est renforcée de façon volontariste et innovante. C'est notamment le cas en Île-de-France dans le cadre des mesures prises par le Premier ministre pour « renforcer l'attractivité de la place financière de Paris ». Trois lycées internationaux seront créés. Dès la rentrée 2017, le lycée Lucie Aubrac de Courbevoie devient lycée international.

L'ouverture croissante du système éducatif au cours des prochaines années contribue à faire progresser notre École, à préparer les élèves aux défis de l'avenir, mais aussi à renforcer la place de la France en Europe et dans le monde.

S'ouvrir au monde

À la rentrée 2016, près de 11 % des élèves de collège et lycée ont participé à une mobilité et 57 % des établissements scolaires disposent d'un partenaire, principalement en Europe.

Des démarches concrètes sont lancées pour amplifier ce mouvement :

- valoriser la mobilité des élèves dans le cadre de leur parcours scolaire, notamment à travers la prise en compte des acquis dans le livret scolaire unique;
- lancer une réflexion sur une année de césure durant la scolarité ;
- accompagner les familles grâce à la création d'une mallette des parents spécifique sur la mobilité;
- encourager la mobilité des élèves de la voie professionnelle en l'inscrivant dans le cahier des charges des Campus des métiers et des qualifications;
- développer les partenariats entre établissements allemands et français décidés par le Conseil des ministres franco-allemand du 13 juillet 2017. Des liens sont notamment noués par les Campus des métiers et des qualifications, dans le domaine du climat et de la transition écologique. Une plateforme écoles-entreprises développée avec les chambres de commerce et d'industrie et les académies sera accessible pour les élèves allemands et français.

S'inspirer des bonnes pratiques internationales

Dans un contexte où les systèmes éducatifs sont devenus l'objet d'une comparaison mondiale mesurant leur capacité à faire réussir les élèves, la France est activement engagée dans plusieurs stratégies multilatérales :

- stratégie européenne Éducation et formation 2020 ;
- Éducation 2030 de l'Unesco;
- enquêtes de l'OCDE et du Conseil de l'Europe.

L'éducation nationale s'investit dans plusieurs projets européens et tout particulièrement dans le cadre d'expérimentations avec nos partenaires européens, ministères et laboratoires de recherche. À titre d'exemples :

• projet européen ACT - citoyenneté active (2017-2020), programme Erasmus+, destiné à expérimenter des actions citoyennes et des modalités de formations dans des établissements scolaires français, anglais, espagnols et grecs dans le cadre d'un protocole scientifique. Six académies sont engagées dans ce projet.

- projet européen Qualéduc mobilités (2017-2019), programme Erasmus+. Il porte sur l'assurance qualité dans l'enseignement et la formation professionnels. Une centaine de visites d'études de personnels issus de dix-huit académies et de l'administration centrale seront réalisées dans cinq pays.
- projet EOL Les langues au cœur de l'Europe (2016-2019), soutenu par le Centre européen pour les langues vivantes (CELV) du Conseil de l'Europe. Il engage dix académies dans le renforcement d'environnements d'apprentissage favorisant les langues vivantes. ■